

Autorité
de la concurrence



CASTEL FRERES - PATRIARCHE

RÉSUMÉ DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

« Par protocole en date du 20 avril 2011, la société CASTEL FRERES a racheté le groupe PATRIARCHE (hors domaines viticoles). Cette acquisition permet à la société CASTEL FRERES de disposer d'un outil industriel afin d'embouteiller les vins effervescents et d'acquérir une part de marché spécifique relative à un segment de produits sur lequel la société n'est pas présente (grâce notamment à la marque Kriter).

L'opération permet enfin de donner de donner une « assise » à CASTEL FRERES en Bourgogne et ce, dans le centre historique de l'appellation, Beaune, et renforcer ainsi sa part de marché sur les vins de Bourgogne ».

Conformément à l'article L. 430-3, l'Autorité de la concurrence met à la disposition du public les renseignements communiqués par les parties dans la section 1 f de l'annexe 4-3 précisant le contenu des dossiers de notification.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables, et leur teneur ne préjuge nullement de la position de l'Autorité de la concurrence sur l'opération envisagée. L'Autorité ne peut pas davantage être tenue pour responsable des renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient.